

Inauguration de la Gare de Sausset-les-Pins Lundi 30 janvier 2012

Discours d'Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole

M. le ministre,
M. le préfet de Région,
M. le député-maire de Sausset-les-Pins,
M. le Vice Président du Conseil Régional,
Mesdames-messieurs les élus,
M. le directeur régional de la SNCF,
M. le directeur régional de RFF
Mesdames et Messieurs,

L'opération de la gare de Sausset-les-Pins est un condensé des politiques menées par Marseille Provence Métropole. Voici, en effet, un équipement qui participe directement à l'amélioration des transports interurbains qui sont une priorité de notre communauté urbaine. La gare de Sausset-les-Pins a ainsi été rénovée et son parvis aménagé. Une gare plus fonctionnelle et plus accueillante, c'est aussi un geste significatif qui est fait en faveur des transports collectifs et de leur corollaire qu'est l'allègement du trafic automobile.

Et puis, bien sûr, il s'agit là d'une opération d'aménagement urbain dans le cadre d'interventions auxquelles la communauté urbaine a consacré 140 millions d'euros en 2011 pour l'ensemble de son territoire. Ces interventions sont toujours décidées en concertation étroite avec les maires des communes de MPM. Elles font l'objet de rencontres préalables, plusieurs fois par an, au cours desquelles nous établissons les priorités à partir de l'inventaire des besoins.

Je tiens beaucoup au maintien de l'indispensable lien de proximité entre le siège de la collectivité et chacune des communes qui la composent. L'utilité et l'efficacité de la collectivité sont ainsi plus visibles aux yeux des habitants légitimement soucieux qu'on réponde dans les meilleurs délais à leurs besoins.

Dans le cadre de ses compétences, MPM a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du parking. Il s'agit d'un équipement indispensable sans lequel la fonction de la gare se trouverait diminuée. Aménagé sur d'anciens terrains de la SNCF, ce parking peut accueillir 50 voitures. Il offre 20 places aux deux-roues et dispose d'un arrêt de bus.

De même a-t-on réalisé la passerelle piétonne qui relie le parvis de la gare et le quartier du Brûlot et qui assure la desserte du parking. Cette passerelle métallique de 78 mètres enjambe les voies à 6 mètres de hauteur. Elle pèse 64 tonnes. Sa pose s'est effectuée de nuit sous la surveillance de la SNCF. Elle est équipée de deux ascenseurs qui la rendent accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'opération parking/passerelle a représenté un investissement de 1,85 million d'euros. Elle a bénéficié d'une participation de la région et des fonds européens, la commune de Sausset prenant à sa charge les travaux relevant de ses compétences.

En outre, la communauté urbaine a participé financièrement aux travaux réalisés sur les quais, sur le bâtiment de la gare et sur son parvis, qui ont été cofinancés par l'Etat, la Région, la SNCF et RFF. Il s'est agi d'un investissement de 1,91 million d'euros.

Au total donc, le montant de tous ces travaux s'est élevé à 3,83 millions d'euros : un investissement utile et judicieux dans une perspective de développement durable au service de nos concitoyens. Je crois qu'ensemble, nous pouvons en être fiers.

Je vous remercie de votre attention.